

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 25/01/2026
Référence d'enregistrement : 2026C9998846272
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 25 €
Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne



2D-DOC

Cession de droits entre Tony SONDE et Lika SARR

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

Lika SARR Né(e) le 12/09/1980 (SENEGAL)
3 RUE DE LA BOTTE
ERAGNY-SUR-OISE (95)

III - Cédant

Tony SONDE Né(e) le 08/02/1978 (CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE) (ZAIRE))
12 RUE DU CAPITAINE NEMO
CERGY (95)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 813040425
Désignation : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE A C LINK
Adresse : 18 BOULEVARD DE LA PAIX
CERGY (95)

Cette personne morale est-elle une société mentionnée à l'article 1655 ter du CGI ? NON
Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du CGI ? NON
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'est-il engagé à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? NON

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 01/01/2026
Prix : 1,00 €
Nombre de parts cédées : 2
Nombre total de parts : 100

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : MONSIEUR
 Adresse : 12 RUE DU CAPITAINE NEMO 95800 CERGY
 Nature de la mutation : CESSION
 Date de l'acquisition : 01/01/2026
 Valeur ou prix d'acquisition : 1,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	1,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 1,00 €	
Base taxable retenue	0,00 €	
Taux applicable	3 %	
Droits calculés		0,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception ¹		25 €
Montant à payer		25 €

¹Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.